



schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

Allocution du président

Stefan Cadosch, président de la SIA, à l'occasion de l'assemblée des délégués du 12 avril 2019 à St-Gall (le discours prononcé fait foi)

Monsieur le conseiller municipal,
Chers délégués de la SIA,
Chers membres d'honneur,
Chers collègues du comité,
Chers membres de la direction et collaborateurs du bureau,

Pour cette édition 2019 de l'assemblée des délégués, je suis ravi de vous accueillir à St-Gall, l'un des creusets de la culture du bâti de notre pays, et je tiens à remercier la section SIA St-Gall / Appenzell et son président, Daniel Cavelti, qui nous reçoivent dans un cadre très agréable et inspirant.

Richard von Weizsäcker a un jour dit : « Les Chinois ont beaucoup à nous apprendre : ils utilisent le même signe pour crise et opportunité. » Chers collègues, au cours des derniers mois, beaucoup de choses ont été dites sur l'organisation de la SIA et nous sont parvenues, surtout par voie de rumeur. Sans même citer les pires, je peux mentionner les suivantes : chaos absolu, navire sans capitaine, naufrage... L'agressivité, l'inquiétude que recèlent ces formules sont alimentées par l'émoi qu'a provoqué le licenciement de notre directeur et de son suppléant. Cette décision, mûrement réfléchie, est intervenue fin janvier suite à des évolutions incompatibles avec nos attentes et ce qui avait été initialement convenu. Le silence qui entoure les tenants et aboutissants de ces deux mises à pied vise à protéger les personnes concernées. De nombreuses voix se sont élevées pour exprimer leur consternation face à cette prétendue dissimulation et exiger la transparence. Nous n'avons rien à cacher et pourrions leur apporter satisfaction. Ce serait toutefois nous empêtrer dans des procédures juridiques coûteuses en ressources qui s'étendraient sur des mois et dont personne ne sortirait gagnant. Ces congédiements ne sont pas dus à des pratiques ou des intentions déloyales, mais sont le résultat d'une suite de lourdes décisions qui ont mené à une situation intolérable. Cette solution s'est imposée après que les entretiens menés se sont révélés infructueux et que les opportunités d'effectuer des ajustements n'ont pas été saisies. Le comité s'est donc vu dans l'obligation de remplir son devoir de supervision conformément aux statuts de la SIA et a rapidement réagi. Que cela ait déclenché la surprise, voire la colère, va sans dire. Toutefois, et j'espère que vous en conviendrez, cette décision a d'une part permis d'éviter à la SIA des dommages

encore plus sévères et d'autre part, d'apaiser la situation au bureau. L'actuelle concentration de pouvoir autour de la fonction de président ne relève pas d'une quelconque volonté stratégique et doit prendre fin dès qu'une solution durable aura été trouvée pour le poste de directeur. Je me suis d'ailleurs déjà retiré dans une grande mesure de mes fonctions en tant que directeur puisque deux de nos collaborateurs – dont je tiens à saluer les compétences, l'esprit d'initiative et l'engagement – Thomas Müller et Fabienne Plüss officient maintenant en tant que directeur et directrice suppléants intérimaires. Le processus de recrutement standard par voie de commission de sélection appuyé par des experts externes a été relancé, et a déjà permis d'obtenir environ 35 candidatures, dont certaines très prometteuses. Le comité en est convaincu : grâce aux mesures engagées et à nos efforts conjugués, le bureau retrouvera toutes ses capacités opérationnelles avant la fin de l'année.

Et ce sera absolument nécessaire au regard des nombreux thèmes sur lesquels nous devons continuer de travailler avec détermination – numérisation, engagement politique dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'énergie, culture du bâti, futurs processus de conception et de construction. J'espère que vous nous accorderez la marge de manœuvre nécessaire pour relever ces défis, mais je reviendrai là-dessus plus tard.

La SIA doit continuer d'avancer et d'ouvrir la voie, je tiens à l'affirmer clairement. Nous avons dû surmonter des difficultés considérables, mais nous ne sommes pas en situation de crise : les mesures d'économie engagées il y a deux ans s'avèrent efficaces, le budget et la planification sur cinq ans prévoient des chiffres légèrement positifs à compter de fin 2019. Sans l'intervention de la COMCO, qui nous a coûté environ 400 000 francs, nous aurions déjà atteint cet objectif. Le nombre de membres continue d'augmenter de manière significative, la vente de normes évolue conformément aux attentes et la SIA est très demandée dans les milieux politiques, administratifs ou économiques, que ce soit en tant que conseillère ou interlocutrice. Si nous disposions des ressources nécessaires, nous pourrions lancer presque chaque jour un nouveau projet avec divers partenaires pour contribuer à préparer l'avenir de manière encore plus déterminante. Il est compréhensible que vous ne souhaitiez pas approuver d'augmentation des cotisations tant que les devoirs n'auront pas été faits. De même, il est concevable que vous pensiez qu'après les événements des dernières années, le comité n'est plus digne de confiance et préférerez voir les requêtes reportées. Toutefois, au-delà du message envoyé au comité, cela aurait pour effet de repousser, voire d'empêcher, des investissements nécessaires pour assurer l'avenir de la SIA. Des investissements pour permettre, par exemple, la coordination des thèmes autour de la numérisation dans la construction – sachant qu'il est urgent d'apporter des réponses et des outils fiables face aux fortes exigences auxquelles nous devons satisfaire sur le plan européen. Au vu du grand nombre de questions qui préoccupent notre secteur, nous devons considérablement renforcer notre engagement politique. Une plus grande contribution financière doit être apportée à nos revues spécialisées, fortement impactées par le recul des encarts publicitaires qui affecte toute la presse écrite. Les sections et groupes professionnels également doivent bénéficier d'un soutien accru. Les fonds dévolus à leurs projets doivent être augmentés et leurs besoins en ressources humaines assurés afin qu'ils puissent mener à bien leurs travaux et engagements. Tous ces investissements sont importants, mais ce n'est qu'à vous, chers collègues, qu'il appartient de les permettre ou non.

L'année dernière, nous avons largement été accaparés par l'intervention de la COMCO, liée à des menaces et des incertitudes considérables. Une soigneuse analyse des risques en cas d'enquête – dont l'ouverture dépend grandement des conclusions des investigations préliminaires menées par le secrétariat de la COMCO – a mis en évidence le fait que des amendes et frais de procédure s'élevant jusqu'à 7 millions de francs pourraient en résulter. Sans compter que l'ensemble des RPH – y compris les descriptifs de pres-

tations qui ne sont pas problématiques en tant que tels – aurait dû être retiré pendant toute la durée de l'enquête, qui aurait pu s'étaler sur plusieurs années. L'affaire aurait été largement relayée dans la presse avec des conséquences désastreuses pour l'image de toute la branche, car c'est la perspective de la COMCO qui aurait été adoptée, les exemples passés le prouvent. Nous avons été unanimes sur la question : ces risques ne doivent en aucun cas être encourus, et tout doit être mis en œuvre pour que la COMCO close l'enquête préliminaire sans ouvrir de procédure. Nous y sommes parvenus, au prix d'importants sacrifices. Il est regrettable que depuis 2019, nous devions nous passer temporairement d'aides au calcul. De même, il est regrettable qu'une solution transitoire ait dû être développée à la hâte pour s'avérer au final moins bonne que l'ancienne. Nous avons investi énormément d'énergie pour la formuler au plus proche de l'ancien modèle éprouvé. La COMCO nous a toutefois imposé une condition – que le futur modèle livre des fourchettes d'heures – ce qui finalement a mené à une solution transitoire quasiment inutilisable et non dénuée de risques et a déstabilisé le marché. Cependant, au vu du strict cahier des charges défini par la Commission, notre marge de manœuvre était limitée. Malgré les compromis qui ont dû être cédés, il n'en reste pas moins que le fait que la COMCO ait reconnu les efforts de la SIA et clos son enquête préliminaire au 1er novembre 2018 peut être considéré comme une victoire. Nous pouvons désormais nous tourner vers l'avenir et travailler à l'élaboration de solutions conformes aux exigences de la COMCO : avec le rapport final qui nous parviendra dans les jours prochains et le règlement des frais d'enquête d'approximativement 80 000 francs, cette page peut enfin être tournée. Un groupe d'experts, constitué par le comité dès le début de l'intervention de la COMCO, travaille depuis plus d'une année à l'élaboration de nouvelles solutions. Pour le moment, trois possibilités se dégagent. La première consisterait en un retrait définitif de toute aide au calcul, comme cela a été le cas dans nombre de nos pays voisins, en raison également d'une intervention de leurs autorités de la concurrence. Les deux autres supposent des données solides, ce qui signifierait qu'il nous faudrait en appeler davantage encore à nos membres pour nous fournir des données de projet fiables. Nous mettrons à profit cette année, placée sous le thème stratégique des RPH, pour vous apporter au plus vite des réponses. Même si la COMCO est d'un avis contraire, le fait qu'il sera impossible de mettre au point des solutions totalement inédites en l'espace d'un an relève de l'évidence. En effet, les futurs modèles doivent être soigneusement testés sur le marché préalablement à leur introduction.

Ceci étant, il n'en reste pas moins qu'à divers niveaux, les nouvelles sont bonnes. La nouvelle loi fédérale sur les marchés publics est en passe d'être adoptée. Après trois ans d'un lobbying politique intensif au sein d'une alliance de 26 associations spécialisées, nous sommes parvenus à faire pencher environ 80 % de nos requêtes en notre faveur. Pour notre branche, cela signifie que les marchés seront désormais attribués non plus à l'offre la moins chère, mais à la plus avantageuse. Un ajustement terminologique qui amène un profond changement des pratiques : en effet, le critère économique se fonde sur le seul facteur prix, tandis que le terme d'« avantageux » se compose de facteurs divers – tels que la qualité, la main d'œuvre, le savoirfaire, le potentiel d'innovation – ce qui rend le choix du prestataire souvent incompatible avec l'offre la moins onéreuse et contribue significativement à la stabilisation des prix. Nous sommes parvenus à obtenir des autorités des marchés publics la promesse qu'un changement de paradigme au niveau des politiques d'attribution serait induit en haut lieu. Si cet engagement ne relève pour le moment que de leur bon vouloir, nous ne continuerons pas moins à œuvrer avec détermination pour qu'il se traduise en faits. Dans le même temps, il appartient également à notre branche de faire valoir ces préceptes : si les gros acteurs déposent des recours parce qu'ils n'ont pas remporté un marché en proposant l'offre la moins chère, nous contribuerons à étouffer dans l'œuf toute possibilité d'évolution vers une prise en compte équilibrée du rapport prix/prestation.

Sur le plan politique également, l'année a été chargée : nous avons pu nous entretenir avec cinq conseillers fédéraux. Avec le ministre des affaires étrangères Ignazio Cassis, nous avons abordé la question de la réciprocité et de sa garantie dans les pays limitrophes. Avec la ministre de l'énergie Doris Leuthard, nous avons parlé électromobilité, taxe sur le CO₂, mise en œuvre de la Stratégie énergétique dans le domaine du bâtiment et deuxième étape de la LAT. Avec le ministre des finances Ueli Maurer, nous avons traité les questions de la passation des marchés et de la révision de la LMP ; avec le ministre de l'économie Johann Schneider-Ammann, celles de la formation initiale et continue ainsi que de la normalisation en Suisse. Nous avons en outre mené plusieurs entretiens avec le ministre de la culture Alain Berset au sujet de l'inventaire fédéral ISOS et d'une plus forte prise en compte de la culture contemporaine du bâti dans le Message culture de la Confédération. Nos efforts se sont finalement concrétisés par la Déclaration de Davos. Au travers de ce texte, auquel nous avons activement contribué, les états signataires ont en effet affirmé l'importance d'une culture du bâti de qualité à l'échelle européenne. Nous sommes conscients du fait que les contacts que nous entretenons avec les conseillers fédéraux ne constituent que l'un des trois piliers de notre action politique. En parallèle, nous devons nous engager au niveau de l'administration et nous impliquer à petite échelle au niveau législatif, comme nous l'avons fait en organisant le dîner Baukultur et le petit-déjeuner Energie, afin de faire valoir notre expertise en des moments charnières de la vie parlementaire. En outre, nous comptons le très dynamique conseiller national Beat Flach dans nos rangs, qui assure aujourd'hui que tout se déroule en conformité avec nos statuts. Nous devons renforcer notre engagement dans ces domaines politiques et agir afin qu'à l'avenir, les architectes et ingénieurs soient bien plus nombreux à s'investir pour peser de leurs connaissances sur les processus politiques, ce à Berne également.

Notre plus grand défi, que nous avons abordé avec prudence il y a quelques années, doit maintenant être relevé avec la plus grande résolution : la numérisation du secteur de la construction. Nous avons fait nos premières armes en développant diverses applications dans le domaine des honoraires et de la culture du bâti. Les premières tentatives visant à permettre la lecture automatique des normes ont livré de précieuses conclusions. Au travers de `netzwerk_digital`, que nous avons créé avec nos partenaires CRB, IPB, KBOB et Bâtir Digital Suisse, la SIA a endossé des fonctions de coordination importantes pour toute la branche. Le cahier technique SIA 2051 « Building Information Modelling » a largement contribué à débroussailler le terrain et a rencontré un franc succès au niveau international. Une prochaine étape consistera à élargir nos bases pratiques et normatives dans le domaine de la numérisation et à les harmoniser avec les standards européens CEN et ISO. Pour ce faire, diverses « commissions miroir » ont été constituées, qui, en échange constant avec les organismes de normalisation européens, ont pour objectif de faire valoir notre savoir-faire au niveau international de manière à influencer le plus largement possible sur les normes européennes. Or cette mission, assurée par huit groupes de travail, constitue un investissement considérable en ressources humaines et financières qui se chiffre en millions. Mais c'est le prix à payer si nous voulons rester en phase avec l'Europe. Nous essayons naturellement de mettre la Confédération face à ses responsabilités et d'obtenir des aides, mais nous savons d'expérience combien la tâche est laborieuse. Nous travaillons actuellement sur d'autres projets de numérisation de plus petite envergure, mais je reviendrai là-dessus plus tard.

Il s'agit également de ne pas oublier nos partenaires d'Espazium qui éditent avec compétence et savoir-faire les revues TEC21, Tracés et Archi, principaux médias de notre secteur. Comme toute la presse papier, la maison subit la baisse des ventes d'espaces publicitaires, ce qui réduit sa marge de survie. Grâce à de nombreuses mesures d'optimisation, ce recul s'est avéré moins sévère que pour d'autres médias comparables. Il n'en

reste pas moins que nous devons, à hauteur de nos possibilités, augmenter notre soutien financier pour assurer cette qualité d'expression en trois langues.

Je tiens tout particulièrement à vous remercier tous – ainsi que les quelque 2000 autres membres de la SIA qui s'engagent bénévolement au sein de ses sections, groupes professionnels, commissions et groupes de travail – car vous contribuez à écrire les nouvelles pages de l'histoire de la SIA, fière de ses 180 ans d'existence. En des temps de plus en plus complexes, le système de milice touche à ses limites. Nombre d'entre vous ne peuvent plus assumer la charge de travail que représente l'engagement bénévole au sein de notre association. Nous devons sans tarder définir un moyen de réorganiser notre système de milice et trouver rapidement des réponses à des problématiques urgentes. En outre, le comité souhaite poursuivre la réflexion amorcée sur l'avenir, en étroite concertation avec les groupes professionnels. Il lui faut en effet réfléchir au futur de la SIA en tant qu'association professionnelle, de même qu'au développement territorial, infrastructurel, urbanistique et paysager de la Suisse, ainsi qu'à l'évolution des profils professionnels. C'est à cette fin qu'a été constitué le groupe de travail « Avenir ».

Le rythme interne de l'édifice complexe et fragile qu'est la SIA est marqué par la culture du dialogue et le traitement des sujets brûlants qui font l'actualité de notre secteur. Notre fonctionnement se fonde donc sur deux piliers de la collaboration : le respect mutuel et la confiance. Des piliers plus d'une fois mis à l'épreuve : l'histoire de la SIA est marquée par des phases où ces valeurs ont été violemment ébranlées. Mais plus d'une fois également, la voie du consensus s'est imposée, et nous avons su prendre les meilleures décisions pour assurer l'avenir de notre Société.

Avec l'agitation de ces derniers mois, nous avons dû faire preuve de notre capacité de concertation et dû être en mesure d'accorder notre confiance. Nous avons, et c'est bien compréhensible, été confrontés à une grande méfiance par rapport aux décisions prises. Toutefois, en temps de crise, la confiance est le fondement de toute action, surtout pour un comité, et plus encore dans un système de milice. La confiance doit donc être constamment remise en question. C'est à vous qu'il appartient, en ces temps difficiles, de faire les justes choix pour le bien de la SIA et de ses membres. J'espère que cette journée s'avèrera fructueuse et que nous pourrons poser les bons jalons.